



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ministres et secrétaires d'État

Question au Gouvernement n° 2996

Texte de la question

TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Alain Vidalies, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Alain Vidalies. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

M. Miled, un des hommes les plus riches de Tunisie, a eu la gentillesse de proposer à Mme la ministre des affaires étrangères un transport amical en avion sur le tarmac de Tunis - ce même avion a d'ailleurs servi le 14 janvier à la fuite vers Paris d'une partie de la famille de M. Ben Ali.

Or nous apprenons aujourd'hui qu'en fait, ce voyage d'agrément était aussi un voyage d'affaires destiné à l'achat, par les parents de la ministre, de parts d'une société immobilière appartenant à M. Miled. Ainsi, M. Miled ne transportait pas gratuitement des amis, mais des partenaires intéressés dans une affaire !

M. Bernard Roman. Il y a conflit d'intérêts !

M. Alain Vidalies. Je suppose que personne ne va soutenir que la réalisation de cette opération financière s'est décidée spontanément dans l'avion, mis spontanément à disposition, alors qu'elle supposait, en droit tunisien, l'accord préalable du ministre de l'intérieur.

M. Bernard Roman. Eh oui !

M. Alain Vidalies. Mme la ministre adapte ses explications au fur et à mesure des révélations sur la réalité des modalités et du contenu de ce voyage.

M. André Wojciechowski. N'importe quoi !

M. Alain Vidalies. Mme la ministre n'est pas responsable des amis de ses amis. Mme la ministre n'est pas responsable des opérations financières de ses parents. Au fond, Mme la ministre n'est responsable de rien... Mais la France est responsable de sa diplomatie. Tous les Français comprennent que l'image de notre pays est abîmée par cette affaire. Le peuple tunisien, qui s'est libéré dans le sang du joug du dictateur, ne peut oublier que, le 12 janvier, dans cet hémicycle, la seule réponse du Gouvernement fut de proposer notre savoir-faire pour régler la question sécuritaire.

Les questions d'éthique personnelle renvoient à la responsabilité personnelle de chacun, mais la question politique renvoie à la responsabilité politique.

Aujourd'hui, c'est la vôtre, celle de la majorité, du Gouvernement et du Président de la République. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, depuis quelques semaines, certains médias et hommes de gauche passent ma vie tant publique que privée au peigne fin. Faute d'y avoir trouvé quoi que ce soit d'illégal à me reprocher, c'est aujourd'hui sur la vie privée de mes parents, qui ont quatre-vingt-douze ans, que l'on enquête. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Ont-ils fait quelque chose d'illégal ? Non !

Cette campagne, monsieur le député, est indigne. Je veux vous dire tout simplement et très sincèrement combien je regrette que vous ayez la petitesse, l'abjection (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) d'utiliser mes parents pour vous en prendre à moi et m'attaquer politiquement. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Monsieur le député, à mes yeux, la politique, c'est autre chose.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Et les affaires ?

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Pour ma part, je ne rappellerai pas ce qui s'est passé du temps de M. Mitterrand : il y aurait sans doute beaucoup à dire.

Mme Annick Lepetit. Mais parlez ! Allez-y !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Moi, quand je pose des questions, ce sont de vraies questions, des questions politiques, celles qui concernent vos choix, votre morale, votre responsabilité politique.

M. Bruno Le Roux. Nous, ce sont plutôt de vraies réponses que nous demandons !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Alors, monsieur le député, puisque vous avez l'indignation si sélective et la mémoire si courte, je vous repose la question : si M. Ben Ali était aussi infréquentable, pourquoi avez-vous attendu son départ pour l'exclure de l'Internationale socialiste, et même, trois jours après ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Si M. Ben Ali et ses amis étaient infréquents, pourquoi avez-vous invité deux membres du parti au mois de novembre à votre conseil à Paris ? Si vous tenez tant aux principes et au respect des peuples, pourquoi M. Gbagbo et son parti sont-ils toujours à l'Internationale socialiste, alors qu'ils déniaient la volonté des Ivoiriens ? Voilà de véritables questions !

(*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Plusieurs députés du groupe UMP se lèvent et applaudissent. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Vidalies](#)

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2996

Rubrique : État

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 février 2011